
Type de document : **PIECE ECRITE**

PC4

NOTICE PAYSAGERE

Phase d'étude : **PC**
Date d'émission : **15 SEPTEMBRE 2018**
Nombre de page(s) : **14**

Maître d'ouvrage : **ORLEANS METROPOLE**

CONSTRUCTION D'UNE SALLE SPORTIVE, D'UN PALAIS DES CONGRES ET D'UN PARC DES EXPOSITIONS A ORLEANS

ENTREPRISE : **BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST**
ARCHITECTE : **JACQUES FERRIER ARCHITECTURE**
ARCHITECTE : **CHAIX & MOREL ET ASSOCIES**
ARCHITECTE JAUGE : **POPULOUS**
PAYSAGISTE : **AGENCE TER**
MISE EN LUMIERE : **SNAIK**



CO'Met
ORLÉANS
MÉTR O POLE

PC4.1 NOTICE PAYSAGERE

CO'MET – ORLEANS METROPOLE – DOSSIER PC DU 15 SEPTEMBRE 2018



J JACQUES
F FERRIER
A ARCHITECTURE

Chaix & Morel et Associés
atelier d'architecture

POPULOUS™

agence **ter**
PAYSAGISTES URBANISTES

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | UNE VISION D'ENSEMBLE | 3 |
| 2 | LES LIEUX DU PROJET | 4 |
| 2.1 | Le parvis urbain | 4 |
| 2.2 | La traversée du Bois des Montées | 6 |
| 2.3 | Les parkings dans les méandres du Bras des Montées | 8 |
| 2.3.a | Le parking du Méandre | 8 |
| 2.3.b | Le parking des Montées | 10 |
| 2.4 | La voie de contournement | 11 |
| 3 | STRATEGIE VEGETALE | 12 |
| 3.1 | Une allée dans le bois | 12 |
| 3.2 | Le parvis : des fragments de forêt | 13 |
| 3.3 | Les milieux humides : vocabulaire végétal ligérien | 14 |

1 UNE VISION D'ENSEMBLE

Le site s'articule en trois grandes parties :

- la zone où sont construits les bâtiments de la salle sportive, du Palais des Congrès et du Parc des Expositions est située entre le tramway et le Bras des Montées ;
- le bois des Montées est traversé par la liaison piétonne venant du parking du public ;
- le parking des Montées.

Le complexe construit a deux environnements distincts : la façade ouest, plus urbaine, donne sur la route départementale et le tramway tandis que la façade est, donne sur le Bois des Montées.

De ce fait un grand parvis se dégage aux pieds de la façade urbaine, contrairement au côté du bois des Montées, où l'on aperçoit la façade entre les plantations du boisement.

1. Le parvis
2. La traversée du Bois des Montées
3. Le parking du Méandre
4. Le parking des Montées
5. La voie de contournement



Plan masse.

2 LES LIEUX DU PROJET

2.1 Le parvis urbain

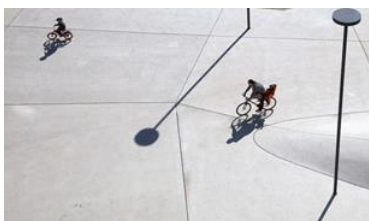


Un parvis accueille tous les flux du public venant de la rue du Président Schuman (VIP, dépose minute et motos) et arrivant par les transports en commun et modes doux. Des fragments de forêt rythment la façade du complexe et offrent un ombrage à la promenade piétonne.

Des joints irréguliers dans le revêtement du sol en béton, marquent les flux principaux, créant, au sol, un dessin à géométrie variable.

Un cheminement avec des dalles posées en pas japonais offre une véritable promenade piétonne dans la végétation aux pieds des bâtiments.

Des banquettes en bois offrent au public des assises à l'ombre des arbres. Le parvis devient un véritable espace qui appartient entièrement aux piétons tout au long de l'année sans limitation horaire.



Dessin des joints dans le béton.

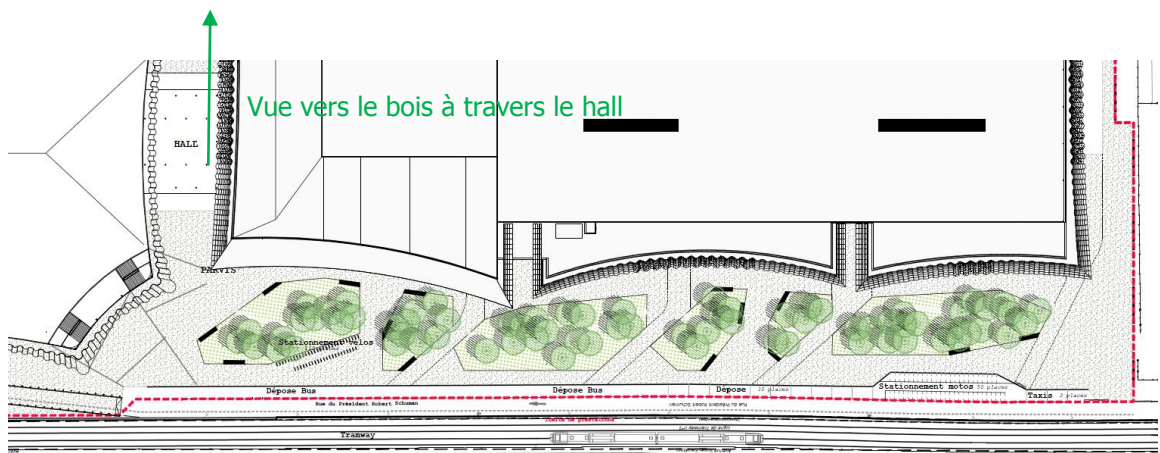


Pas japonais.



Banquette en bois.

Le parvis converge vers le hall d'accueil principal, au travers duquel on entrevoit la forêt.
Le hall est ouvert, traversable et complètement perméable à la vue.



Le parvis. Extrait du plan masse : revêtement en béton, îlots plantés traversés par un sentier en pas japonais et bordés par des assises en bois.

2.2 La traversée du Bois des Montées

La liaison piétonne qui relie le complexe au parking des Montées, crée une percée dans le boisement afin de rendre le complexe visible dès l'entrée dans le site.



L'allée centrale est longée par des espaces de détente et de repos, à l'ombre des plus beaux arbres conservés du boisement existant.



Des élargissements de l'allée offrent des points de rencontre et d'attente plus importants : une placette (1) à l'entrée du site et une zone de repos paysagère : une grande prairie triangulaire qui ouvre (2) une vue dégagée sur le Palais des Congrès offre une opportunité au public de profiter pleinement du paysage pendant leur visite. Cette zone pourra également accueillir une éventuelle exploitation commerciale ultérieure.

Une passerelle en béton (3) permet de traverser le Bras des Montées et d'accéder aux équipements.

Extrait du plan masse.

La passerelle qui traverse le Bras des Montées sera préfabriquée en béton, de 6,5 m de largeur et avec la même finition superficielle de celle du parvis.

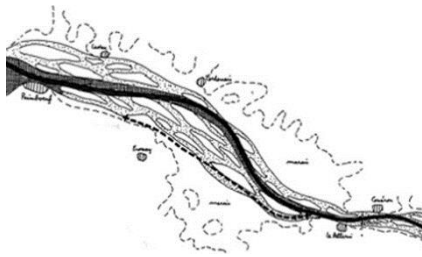
Un garde-corps avec barreaudage vertical avec des fers plats métalliques sécurise la traversée des deux côtés.



Passerelle en béton avec garde-corps métalliques dans le Parc de Boulogne-Billancourt – Agence Ter.

2.3 Les parkings dans les méandres du Bras des Montées

2.3.a Le parking du Méandre

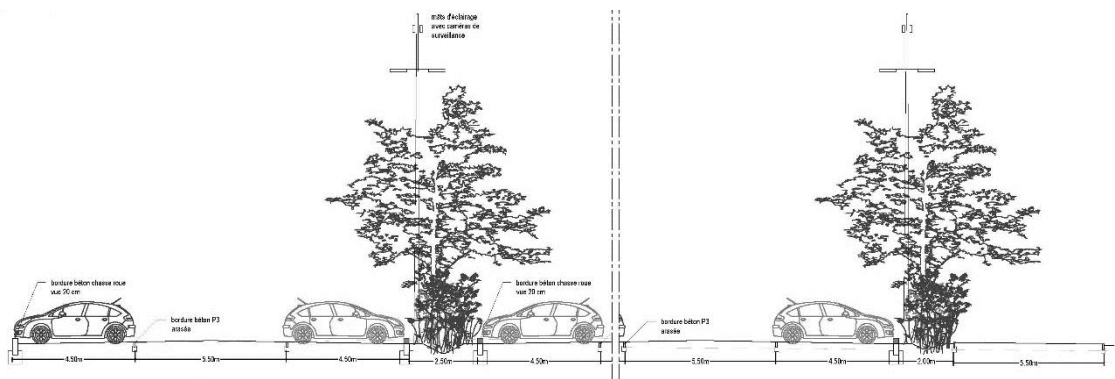


Transposition des logiques fluviales des méandres et îlots dans un aménagement des espaces extérieurs.

Le nouveau parking se situe dans le méandre du Bras des Montées.

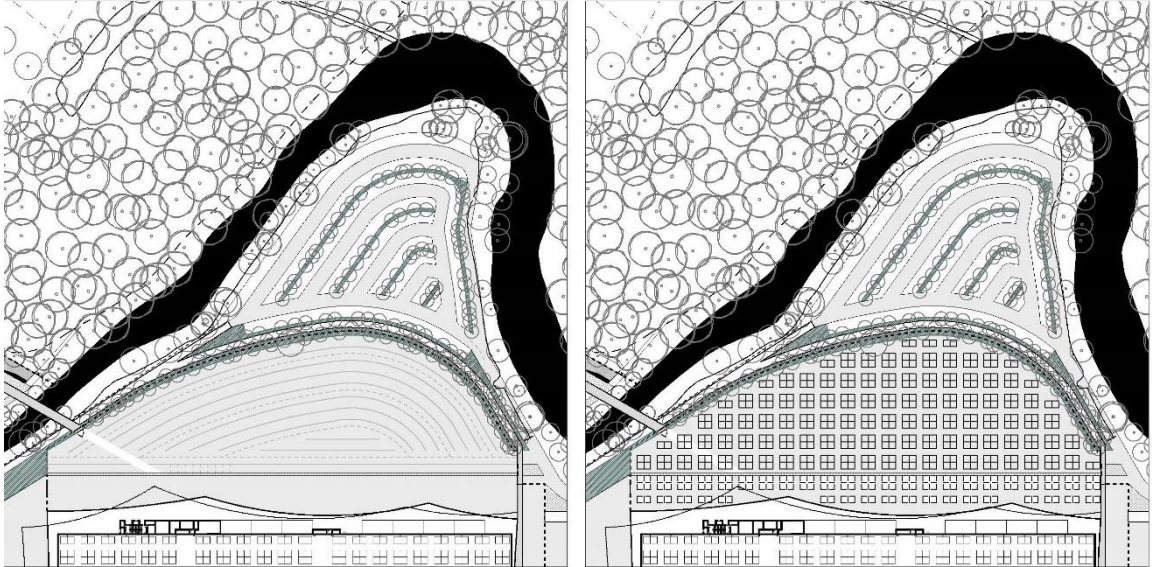
Le parking se divise en deux zones : le parking réservé aux personnes VIP et au public situé au bord de la berge du Bras des Montées, et celui réservé aux exposants au pied du Parc des Expositions.

Dans le parking VIP, on retrouve la sinuosité du bras dans la forme des bandes plantées qui rythment et structurent le parking. La végétation amplifie véritablement le paysage du bras et créer des filtres successifs entre le bois et le Parc des Expositions. Le revêtement de sol en gravier renforcé pour les places de stationnement limite l'imperméabilité de la zone ; des noues plantées collectent les eaux pluviales.



Coupe du parking du Méandre.

Le parking des exposants est un espace pouvant accueillir des expositions extérieures. Un revêtement de sol en enrobé avec un simple marquage au sol pour les places de stationnement permet une flexibilité maximum pour accueillir tout type d'évènement. Le dessin du marquage suit également la sinuosité du bras des Montées.



Plan du parking du Méandre avec la double configuration du parking exposants : parking ou extension zone d'exposition.

2.3.b Le parking des Montées

Il existe une continuité paysagère entre le parking des Montées et celui du Méandre, assurée par le Bras des Montées.

Notre choix d'une intervention minimale dérive du fait que le parking est déjà fortement paysagé, avec une double échelle des plantations : des alignements d'arbres et des noues plantées linéaires. Nous renforçons ce rythme en complétant les noues et les alignements où cela est nécessaire, en respectant la cadence actuelle.

Il est primordial que cette vaste surface dédiée au stationnement garde son aspect très végétalisé, afin que dans les périodes d'inutilisation, chacun puisse la lire comme amplification du paysage du Bras des Montées.

Des bassins de rétention complémentaires contribuent au fonctionnement hydraulique du complexe et isolent le parking des parcelles habitées mitoyennes.

Un cheminement longé par deux noues arborées traverse le parking et converge dans la placette d'entrée du Co'Met, dans l'axe de l'allée centrale qui traverse le Bois des Montées.



Extrait du plan masse.

2.4 La voie de contournement



Une voie de contournement de deux voies à sens unique accède au parking des Montées. Elle traverse le bois au nord du Co'Met, elle traverse le bras des Montées et ensuite elle longe le mur qui limite le site de la rue des Montées pour enfin accéder au parking situé de l'autre côté de la rue.

Une noue plantée longe la voie et récupère les eaux pluviales.

Le tracé de la voie évite les arbres remarquables et se situe à une distance minimale de **6 m** de leur tronc, afin de ne pas en abimer les racines.

Extrait du plan masse.

3 STRATEGIE VEGETALE

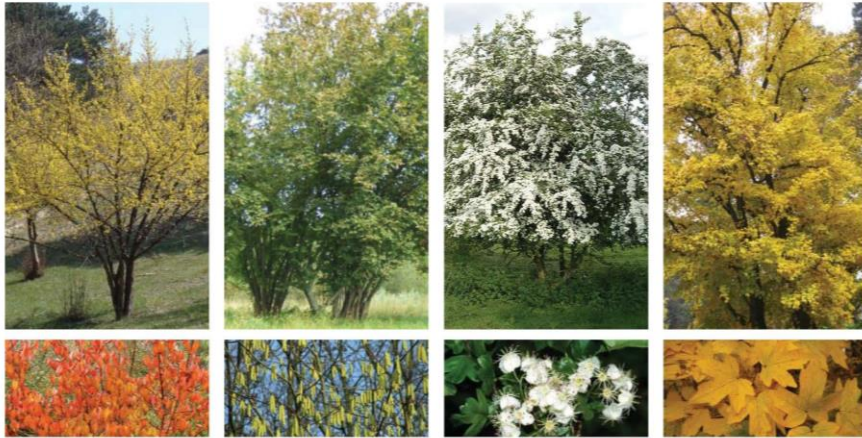
3.1 Une allée dans le bois



L'allée traverse le bois des Montées, les grands sujets sont conservés, notamment les sujets remarquables qui ont été relevés, à l'exception de ceux qui se trouvent sur le tracé de l'allée. Le sol est dégagé pour ouvrir la perspective vers l'entrée du Co'Met et le volume du Palais des Congres.

Une lisière de prairie fleurie d'ombre fait la transition entre l'allée et le sous-bois conservé.

STRATE ARBOREE



Cornus mas

Corylus avellana

Crataegus laevigata

Acer campestre

STRATE ARBUSTIVE ET HERBACEE



3.2 Le parvis : des fragments de forêt



Une ambiance qui évoque le bois de l'autre côté du complexe se traduit par des fragments de forêt sur le parvis minéral. Ici, lieu plus urbain et de représentation, on choisit un mélange des essences horticoles et endémiques.

Nous faisons ici un choix d'essences plus ornementales, qui puissent marquer le visiteur depuis la route départementale.

STRATE ARBOREE



Taxodium distichum



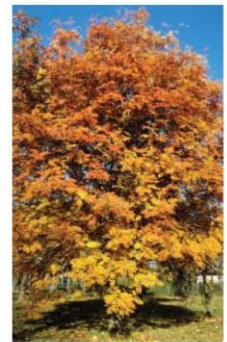
Betula pendula



Quercus coccinea



Rhus typhina



Sorbus aucuparia



STRATE ARBUSTIVE ET HERBACEE



3.3 Les milieux humides : vocabulaire végétal ligérien



Un système de noues et bassins de récupération des eaux pluviales renforce et amplifie le paysage du Bois et du Bras des Montées.

Les plantations sont endémiques et résistantes à l'inondation.

STRATE ARBOREE



Tilia tomentosa



Carpinus betulus



Acer campestre



Alnus glutinosa



Salix alba



STRATE ARBUSTIVE ET HERBACEE



Cornus sanguinea



Salix purpurea



Salix caprea



Crataegus monogyna



Salix viminalis



Rhamnus frangula